

Sommaire

- P1 - Edito
 - Eoliennes
- P2 - Zoom sur une entreprise du village
 - Concours boîtes à lettres
- P3 - L'école
- P4 - Accueil de loisirs
 - Halte garderie
- P 5 - Aménagements de l' Agora
 - Inauguration
- P6 - vie pratique
- P7 - Appel du maire
 - Agenda
- P8 - Social
 - Etat civil
- P7 - CCAS
 - Halte- garderie
 - État civil
- P9 & 10 - Conseil municipal
- P11 et 12- Les Associations

Site internet : www.wavignies.fr

Chers Wavignisiennes et chers Wavignisiens,

Cette rentrée 2017 marque des changements importants dans nos modes de vie.

Tout d'abord, concernant l'école, vous savez qu'après concertation des parents d'élèves et des enseignants, nous sommes revenus à la semaine de quatre jours. Un décret nous a permis de revenir à l'ancienne formule scolaire qui avait été remplacée brutalement sans tenir compte des problèmes d'organisation et coûts financiers qui impactaient les finances communales et qui n'a pratiquement rien apporté de positif.

Par ailleurs, vous avez certainement appris par la presse - journaux, radios et télévisions qui en ont largement parlé - que l'état réduit drastiquement les moyens des communes.

Comment cela va-t-il se traduire chez nous ?

Nos investissements devront se resserrer et quelques projets seront peut-être différés ou annulés.

Au niveau de nos moyens humains, comme toutes les communes, nous devons renoncer aux «emplois aidés». Ces emplois, qui, même s'ils étaient éphémères, permettaient à une certaine population de suivre une formation dans divers domaines tels que la petite enfance, le périscolaire, l'entretien des bâtiments, où encore des travaux divers où la voirie... Ces dispositifs facilitaient également l'emploi de travailleurs handicapés ainsi que des jeunes sans expérience.

Combien de citoyens vont devoir vivre à nouveau avec le RSA ?

Les nombreuses remontées du terrain ont permis à l'Association des Maires de France (AMF) de saisir le Ministre du Travail pour l'interpeller sur les difficultés des communes à gérer sans ces contrats aidés.

L'impact de ces restrictions nous touche directement puisque 5 de nos employés communaux sont employés à 20 heures par semaine dans ce cadre et leurs contrats ne pourront plus être renouvelés.

Nous devons faire face à un nouveau défi : Comment continuer à entretenir la commune avec des moyens aussi réduits ?

Nous pourrions naturellement embaucher dans le cadre de contrats de travail «classiques» mais cela a un coût et ce coût est payé par vos impôts.

Mais restons positifs, nous allons trouver des solutions, et sachez que notre village continue d'avancer d'un pas résolu vers l'avenir.

Votre Maire, André Renaux

Soirées
d'information
éoliennes



Venez aux soirées gratuites organisées à partir du mardi 26 septembre !

Vous le savez, de **nouvelles éoliennes sont à l'étude à l'est de la commune**, dans le prolongement du parc de Campremy et Bonvilliers.

Pour la commune, ce seront de nouvelles retombées positives permettant de financer de nouveaux projets.

EDF Energies Nouvelles, expert en énergies renouvelables et qui porte le projet, a proposé au Conseil Municipal d'organiser **3 soirées ouvertes à toutes et à tous**, afin de vous permettre de venir vous informer, poser vos questions directement et réfléchir ensemble à ce projet. Car justement, l'équipe-projet aimerait vous associer pour recueillir vos remarques afin de finaliser le projet et imaginer des actions associées utiles pour le territoire et ses habitants.

Il s'agit d'une **démarche de concertation inédite** sur le territoire. Venez-y ! Et pour que la soirée se passe dans un cadre agréable, **il y aura de quoi boire et manger.**

RDV pour la première soirée le **mardi 26 septembre 2017, à 19h00, à la salle des fêtes de Wavignies.**

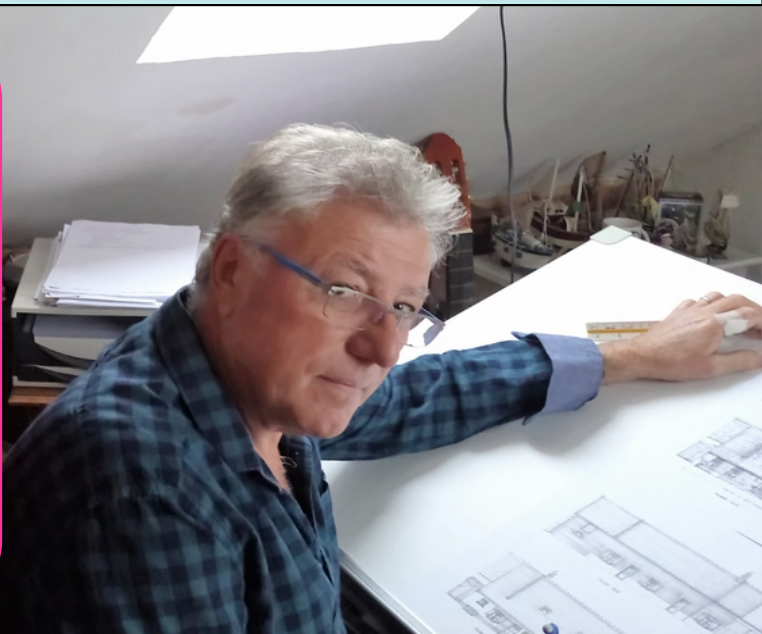
Les autres soirées auront lieu le mardi 17 octobre et le mardi 7 novembre prochain, même lieu et même horaire. Les sujets seront à chaque fois différents, donc venez bien à la 1^{ère} !

Informations et inscriptions sur www.projet-eolien-wavignies.fr, à l'adresse projet-eolien-wavignies@edf-en.com ou en mairie de Wavignies !

Christian Laforest

Dessinateur en Architecture : conseil en vieux bâti, réalisation de permis de construire, plans de maison, extension de maison, de garage accolé ou individuel, modification de façade. D'autre part pour les agriculteurs ou forains : hangar fermé ou ouvert avec partie habitable ou non. Je m'occupe des études thermiques obligatoires (RT2012) pour les dépôts de permis de construire.

400 rue Jean Dupuy
60130 Wavignies
tél : 06 81 30 93 24
christianlaforest60@gmail.com



CONCOURS DE DECORATION DE BOITES A LETTRES



Notre concours de décoration de boîtes à lettres est maintenant terminé. Plus de trente artistes se sont révélés démontrant ainsi le riche réservoir de talents que compte notre commune. Merci à tous les participants. Merci d'avoir accepté de jouer avec nous, merci d'avoir pris tant de temps pour figoler vos œuvres, merci de vous être investis avec autant de cœur pour rendre notre village plus sympathique.

Faute de place il n'est pas possible de mettre dans ce journal toutes les boîtes décorées. Nous avons dû faire un choix obligatoirement arbitraire dans la sélection que nous vous présentons et nous présentons nos excuses aux nombreux autres candidats valeureux que nous n'avons pas pu présenter ici. Sachez toutefois que vous pouvez retrouver toutes les boîtes à lettres décorées sur notre site web « wavignies.fr »

Les résultats du concours seront proclamés lors de la soirée de récompense des maisons fleuries fin octobre.



Rentrée des classes 2017
à Wavignies

149 enfants se sont retrouvés dans la cour de l'école le lundi 4 septembre où ils ont été accueillis par M. Renaux et les enseignants.

Nous souhaitons la bienvenue à **Isabelle Wafellman** qui remplace **Marie Jo Falize** partie vivre une retraite bien méritée et qui nous adresse ce touchant petit mot :

« Septembre est là et les enfants reprennent le chemin de l'école. Je leur souhaite à tous une très bonne année scolaire, du plaisir, à apprendre, de la confiance en leur enseignant et du courage pour affronter les difficultés s'ils en ont.

Je profite également de ce « Wavignies Infos » pour remercier encore une fois toutes les personnes qui m'ont témoigné tant de gentillesse et de générosité pour ma fin de carrière.

L'école de Wavignies fait partie de ma vie, je ne l'oublierai pas. »

Marie-Jo

Répartition des élèves	Classe	nombre
Isabelle WAFELLMAN	PS	12
	MS	15
Brigitte POILLEUX	GS	15
	CP	7
Didier FRIGOUT	CP	5
	CE1	19
Anne DEJARDIN	CE1	7
	CE2	17
Stéphanie LEGER	CE2	7
	CM1	18
Michaël GAILLET	CM2	27



Bonne retraite à Marie-Jo FALIZE,

notre institutrice de l'école maternelle après 35 ans de service dans notre village et bonne route pour la suite.

(photo du mardi 4 juillet à l'agora)

Discours d'André Renaux

Marie-Jo

Vous tournez la dernière page de votre cahier d'école. Avant qu'il ne se ferme définitivement, la municipalité tient à vous rendre hommage après 35 ans passés dans notre école. C'est avec beaucoup de regrets et une certaine mélancolie que nous vous voyons partir.

C'est un immense plaisir, mais non sans émotions que je me fais l'interprète de toute cette assemblée afin de vous remercier aussi chaleureusement que sincèrement pour votre dévouement à la cause de l'enseignement public pendant presque 4 décennies.

Nous gardons le souvenir d'une professionnelle exigeante et passionnée de son sens du métier. Vous serez toujours celle dont tous les écoliers, devenus femmes et hommes, parleront avec émotion et respect. Tout le village gardera le souvenir d'une dame cordiale et chaleureuse.

En 35 ans de carrière vous avez eu la responsabilité de plusieurs centaines d'élèves, vous avez été la première à les enseigner afin de les former aux savoirs ou savoir-faire et au savoir-être.

Je sais que votre but était, à travers toutes les réformes que vous avez traversées, de toujours servir l'intérêt des enfants. Votre passion dans la vie était d'offrir à tous les élèves, à tous ces êtres que vous rencontriez, la possibilité de trouver la meilleure voie possible.

Quand on se rend compte du nombre de personnes qui sont venues vous faire honneur ce soir en reconnaissance de cette implication dont vous avez preuve à leur égard, je crois que nous pouvons dire que vous avez amplement réussi votre mission. En effet, au-delà de vos objectifs pédagogiques, vous avez tant donné de votre personne !

En interrogeant les adultes, que vos anciens élèves sont devenus, sur vos qualités premières, ils m'ont répondu en majorité : « La générosité »

Tous ces moments passés avec chacun d'entre eux dans la classe, ont créé pour tous une multitude de souvenirs ancrés dans la joie et la bonne humeur que vous savez si bien transmettre. Alors, chère Marie-Jo, au nom de toute la commune, je vous remercie pour les années pendant lesquelles vous avez été l'institutrice des petits de notre village.

Nous savons tous qu'une femme telle que vous ne peut se mettre au repos total, vous avez toujours été tellement active dans votre vie professionnelle.

Alors, chère Marie-Jo, je vous souhaite tout simplement une excellente retraite !

ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs de juillet fut une nouvelle fois un franc succès avec en moyenne plus de 60 enfants qui l'ont fréquenté. L'équipe et les enfants sont partis "à l'aventure" : fabrication de fusées grandeur nature, semaines "Koh-Lanta", "cow-boys et indiens", mini-camp dans des tipis, mer de sable ont rythmé leur été. Les parents ont eu leur petit moment de gloire avec la veillée qui leur était exclusivement consacrée. Petit bémol : la météo qui n'a pas été clémentine les jours de sortie. Mais ce n'est pas grave, d'autres vacances arrivent et on se rattrapera !!!



LA HALTE GARDERIE DE WAVIGNIES



Cette structure est ouverte tous les mardis de 9h à 12h à l'espace enfant.
Téléphoner au 03.44.78.09.06 au service Petite Enfance de la Communauté de Communes du Plateau Picard.
Plus de renseignement sur « wavignies fr »

AMENAGEMENTS ET SECURISATION DE L'AGORA DE LA MALLE POSTE

Les vieilles portes en bois de notre salle étaient devenues vétustes. Nous venons de procéder à leur remplacement par des portes en aluminium modernes, robustes, élégantes et conformes aux normes de sécurité en vigueur.

Nous avons également créé un espace clôturé par un grillage sur le côté droit de notre salle. L'entrée dans cet espace se fait par deux portes munies de serrures. L'une est située en face de l'entrée de la cuisine, l'autre, est face à la porte latérale permettant un accès au déchargement des matériels.

Ce nouvel espace permettra aux parents de laisser jouer leurs enfants sans risque d'accident avec les voitures sur le parking. La clôture de la salle a été faite pour sécuriser les locations et éviter le vandalisme.



LA POSTE



Pour des raisons de sécurité aux abords des écoles (plan vigipirate) à compter du 3 octobre, la boîte aux lettres de la Poste, actuellement rue de la Hercherie, sera déplacée rue des Déportés, près de l'église.



INAUGURATION



Jeudi 13 juillet, notre nouveau café-tabac-jeux a été inauguré en présence des personnalités locales et de MM. Frans Desmedt et Olivier Paccaud.

Notre Maire, André Renaux, a symboliquement coupé le cordon tricolore.

Des discours prononcés, on retiendra surtout les remerciements d'André Renaux au soutien actif et concret de Frans Desmedt qui aura permis de boucler le budget pour finaliser ce projet si compliqué.

Ce dernier rappellera ensuite son attachement à la ruralité et combien il est important de tout faire pour faire vivre les villages. « Le café est un lieu d'échanges et de convivialité »

COMMEMORATION

Comme chaque année, ce 14 juillet 2017 a été célébré dans la tradition républicaine.

Départ du défilé devant la mairie à 11h derrière la fanfare de Bacouel, puis recueillement, Marseillaise et dépôt de gerbe au monument aux morts.

Le verre de l'amitié sera ensuite offert par la municipalité sous le préau de l'école où la fanfare nous redonnera un aperçu de ses talents.



VIE PRATIQUE

MAIRIE - 1 rue de la Hercherie 60130 Wavignies

Secrétariat : **03.44.51.47.67**

Bureau de M. le Maire : 03.44.77.05.62

Fax : 03.44.51.50.67

e-mail : wavignies-mairie@orange.fr

Ouverture au public :

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Mardi de 9h à 12h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Jeudi de 9h à 12h et de 16h à 19h

Vendredi de 9h à 12h

Fermé le samedi

Permanence des élus :

Première adjointe = 1er et 4ème samedi de 10H à 11H

Deuxième adjointe = 2ème samedi de 10H à 11H

Troisième adjoint = 3ème samedi de 10H à 11H

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous



SANTE

SAMU : 15

Pharmacie de garde : tél : 3237 (0,34 € la minute)

internet : www.3237.fr

Dentiste : 03 44 23 25 31

Maison de santé de St Just : 03 44 50 87 00



ANALYSE DE L'EAU effectuée le 20/07/2017

Eau de bonne qualité bactériologique.

Concernant l'analyse physico-chimique,

la teneur en nitrates (51,6 mg/l)

est supérieure à la limite de qualité. .

L'Agence Régionale de Santé préconise de ne pas préparer de biberon avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois et la déconseille aux femmes enceintes ou allaitantes.

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE



Du lundi au vendredi : de 8h45 à 11h30

Mercredi : de 8h45 à 12h00

et de 14h00 à 18h00

Samedi : de 9h00 à 11h45

Téléphone : 03 44 77 15 86



La télévision

des Hauts de France

Nord Pas de Calais - Picardie

Canal 35 de la TNT

VACANCES DE TOUSSAINT

Du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre

La mairie de Wavignies organise un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans,

Thème : LES REGIONS

Fermé le mercredi 1^{er} novembre

Inscription et renseignements du 2 au 5 octobre 2017 à l'espace enfant : 03 44 50 54 78



AVIS AUX CHASSEURS

Par décision de M. le Préfet de l'Oise, la période de chasse à tir et de chasse au vol est fixée

du 17 septembre à 9h00 au 28 février à 18h00

Exception faite pour le lièvre et la perdrix où la fermeture est fixée au 30 novembre 2017 à 17h00

Pour chasser sur les terres communales, les chasseurs sont invités à retirer une carte de droit de chasse à la mairie.

INTERDICTION DE PECHER AU PARC « GENEVIEVE ROCHE »

Suivant l'arrêté municipal pris par M. le Maire le 11 septembre 2017, il est stipulé l'interdiction de pêcher à la ligne ou par tout autre moyen dans l'étang.

Une signalisation réglementaire et appropriée sera mise en place.

Les infractions aux dispositions du présent article seront constatées et poursuivies conformément aux lois en vigueur.

M. le Maire et M. le Commandant de la gendarmerie sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

CONSULTATION JURIDIQUE GRATUITE AU SEIN DES MAIRIES

Monsieur le Maire,

Nous avons le plaisir de vous informer que Madame le Bâtonnier Domitille RISBOURG, avocat au Barreau de Beauvais, sera présente dans le bureau mis à notre disposition par la mairie de BULLES le :

- 18 novembre 2017 de 9 H 00 À 12 H 00

afin d'assurer les consultations juridiques gratuites.

Nous vous remercions d'aviser vos administrés de notre présence.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Julie COURTIN,

Déléguée aux mairies,

Domitille RISBOURG

Déléguée aux mairies

Sandra PLOMION,

Bâtonnier.

Ordre des Avocats

Palais de Justice

20 bd Saint Jean

60000 BEAUVAIS

Tél. 03.44.45.61.21

Fax 03.44.10.04.53

Mail : barreaubeauvais@orange.fr

Appel du Maire au civisme des citoyens



**LES CROTTES
C'EST DANS LE SAC**

Trouvez-vous normal de marcher dans des crottes de chiens ? Bien sûr que non. De nombreux habitants sont venus me voir pour se plaindre que certains maîtres indécents ne ramassent pas les déjections de leur animal alors qu'ils y sont tenus, d'abord par respect des gens qui vont marcher dedans, et par la loi :

« Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe. »

Afin de vous aider à prendre ces bonnes habitudes, la Mairie a décidé de mettre à votre disposition des sacs « ramasse-crottes » à venir chercher au guichet.



Ces conduites inadmissibles et irresponsables doivent cesser.

Les conteneurs sont réservés uniquement aux bouteilles, boîtes de conserves, packs (lait ou jus) et aux papiers/cartons. Les déchets qui ne peuvent y être déposés doivent être portés dans une déchetterie et non déposés à terre.

«L'article R632-1 du Code Pénal punit d'une amende de 2^{ème} classe le dépôt ou l'abandon sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet.»

DRONES

Plusieurs habitants de Wavignies sont venus se plaindre à la mairie d'avoir été survolés au dessus de chez eux par un drone. Cela a toujours un côté inquiétant : que fait-il chez moi ? a-t-il pris des photos ou des vidéos ? Si oui, pour en faire quoi ?

Nous avons déjà publié dans Wavignies Infos et sur notre site web une information sur les règles que doivent respecter les utilisateurs de ces engins volants.

Nous rappelons principalement :

- on ne survole pas les personnes
- on ne fait pas voler son drone en ville
- on respecte la vie privée des autres et il est interdit de diffuser les images sans l'accord des personnes qui apparaissent dessus.

Nous demandons avec fermeté aux propriétaires de ces engins de respecter ces règles afin que nous puissions continuer de vivre avec sérénité dans notre village.

Signalez les infractions à la mairie afin que prenions les mesures qui s'imposent.

Les télépilotes qui survolent par "maladresse ou négligence" une zone non autorisée risquent jusqu'à 15000€ d'amende et 6 mois d'emprisonnement.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Dimanche 24 septembre : Thé dansant organisé par le comité des fêtes de Wavignies

Lundi 02 octobre : Après midi récréatif du Club du Bon Accueil

Samedi 14 octobre : Loto organisé par les boulistes de Wavignies

Dimanche 15 octobre : Belote organisée par le Club du Bon Accueil

Lundi 16 octobre : Après midi récréatif du Club du Bon Accueil

Vendredi 27 octobre : Festival de Jazz par la Communauté de Communes du Plateau Picard : « Nico Morelli trio »

Samedi 28 octobre : festival de Jazz par la communauté de commune du plateau picard : « Ceux qui marchent debout »

Lundi 30 octobre : Après midi récréatif du Club du Bon Accueil

Mercredi 1er novembre : Concours de pétanque pour le Téléthon organisé par les boulistes de Wavignies

Samedi 4 novembre : Halloween party organisée par Ardoise et crayons

Lundi 13 novembre : Après midi récréatif du Club du Bon Accueil

Dimanche 19 novembre : Beaujolais organisé par le Comité des Fêtes de Wavignies

Samedi 25 novembre : Repas organisé par les amis du Téléthon au bénéfice du Téléthon

Lundi 27 novembre : Après midi récréatif du Club du Bon Accueil

Dimanche 10 décembre : Thé dansant organisé par les anciens combattants de Wavignies

Lundi 11 décembre : Après midi récréatif du Club du Bon Accueil

Lundi 18 décembre : après midi récréatif du Club du Bon Accueil

Mercredi 20 décembre : Arbre de Noël organisé par la municipalité pour les enfants des écoles.

Bilan des loisirs d'été :

Adolescents de 11 ans à 14 ans, une entrée au Parc St Paul. 67 ados concernés, 47 entrées distribuées.

Adolescents de 15 ans à 18 ans, deux tickets au Speed Park à Beauvais. 74 ados concernés, 108 tickets distribués (soit 54 ados) .

Comme chaque année, des membres du CCAS ont tenu deux permanences à la salle Agora et une invitation personnalisée a été envoyée à domicile. Malgré ce dispositif, un nombre important d'ados ne s'est même pas déplacé.

Aide de fin d'année :

Le CCAS continue d'apporter une aide financière aux personnes seules, en couple, avec ou sans enfant. Le montant accordé est calculé en fonction du quotient familial.

Pièces à fournir :

Allocations familiales - RSA - Allocation rentrée scolaire - APL -Avis d'imposition - Trois derniers bulletins de salaire.

- Les dossiers sont à déposer pour le 10 novembre 2017. **Aucun dossier ne sera accepté après cette date.**

Aides pour les adolescents :

- calculatrice : 25 € - licence sportive : 17 € - matériel d'apprentissage : 55 €

Pour bénéficier de cette participation, les parents doivent fournir les pièces suivantes :

- Copie de la licence - facture - justificatif de domicile - RIB - certificat de scolarité pour les calculatrices et le matériel d'apprentissage.

Date limite : le 28 octobre 2017

SOCIAL

Plateforme Courrier de Beauvais
PAE du Haut Villé
18 RUE JEAN-BAPTISTE GODIN
60002 Beauvais CEDEX



Veiller sur mes parents
Une entreprise du Groupe La Poste

Cher Client,

Veiller sur mes parents est un service à la personne de veille et d'écoute, pour le « bien vivre » à domicile des personnes âgées et isolées.

Visites hebdomadaires du facteur	Téléassistance boitier & médaillon	Mise en relation petit dépannage
Le facteur rend visite chaque semaine (1,2, 4, 6 visites) au bénéficiaire, et rend compte de ses visites au souscripteur et aux contacts de proximité, via l'application mobile dédiée.	Un Centre de veille et d'écoute, disponible 7j/7, et 24h/24, qui agit en cas d'alerte du bénéficiaire, et si besoin, fait intervenir les secours en urgence.	En cas de panne (électricité, plomberie ou serrurerie) la plateforme d'assistance établit un pré-diagnostic, et transmet les coordonnées de professionnels fiables.

La Région met 40 véhicules à disposition des habitants des Hauts-de-France qui retrouvent un travail, le temps de leur période d'essai.



2€ PAR JOUR

En route pour l'emploi

TRAJETS DOMICILE/TRAVAIL

CONDITIONS POUR EN BÉNÉFICIER :

- Être inscrit à Pôle emploi et/ou Proch'Emploi
- Avoir décroché un CDD de 3 mois et plus ou un CDI à temps partiel ou complet, dans les Hauts-de-France, et dont le salaire n'excède pas le montant de 1 800 € brut mensuel
- Avoir le permis de conduire B en cours de validité et ne pas posséder de véhicule à titre personnel

Retrouvons-nous sur

0 800 026 080 Service & appel gratuits

www.prochemploi.fr



ETAT CIVIL

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de :

Réda BALI, né le 20 juin à Clermont



Nous adressons nos vœux de bonheur à :

Johnny SADIN et Stéphanie MAHU, le 24 juin
Sythoskanh CHANTHAVONG et Christine PELLETANCHE, le 1er juillet
Nicolas FAGLIN et Jessica OSSENT, le 22 juillet
Stéphane SEVIN et Flore BOISDIN, le 02 septembre
Eric DEVAUX et Marie Antoinette FERRANDIZ, le 09 septembre



Nous partageons la peine de la famille, de :

Monsieur Robert POURCELET décédé le 21 juin à Beauvais
Madame Annie GRANDCOIN-MEUNIER décédée le 27 juin à Cires-lès-Mello



SEANCE du 30 JUIN 2017

Le 30 juin 2017 , à 19 h 20 le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. RENAUX, Maire.

Etaient présents :

Mmes BRAINE et POTELLE, M. DESCROIZETTE , adjoints

M. SANTUNE, M. TOURNIQUET, Mme PETITPRETRE, M. LACHEAU, Mme BOUREILLE,

M. CARBONNEAUX.

Pouvoirs :

Mme THIERRY à Mme BRAINE

Mme ERCOLANO à Mme PETITPRETRE

M.LEPEINGLE à M.TOURNIQUET

Absents excusés : M.CAUCHOIS, Mme NEVEUR

Secrétaire : Mme PETITPRETRE

ORDRE DU JOUR

ELECTION SENATORIALE

M. le Maire a donné lecture des articles relatifs à l'élection des sénateurs. Le Conseil Municipal doit élire 3 délégués et 3 suppléants

Une liste a été présentée :

Titulaires : Mme BRAINE , M. RENAUX , Mme POTELLE

Suppléants : M. DESCROIZETTE , Mme THIERRY, M. SANTUNE

Vote à l'unanimité.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention aux Associations suivantes pour l'année 2017 :

A.A.E. Wavignies-Breteuil (Tennis de Table)	1 200,00
Anciens Combattants, subvention annuelle	600,00
- subvention exceptionnelle pour le Congrès	840,00
Animation Sports et Loisirs	500,00
Les Boulistes	200,00
Club du Bon Accueil	1 000,00
Coopérative scolaire	1 200,00
Etoile Sporting Club de Wavignies	1 200,00
Racing Club de Wavignies	1 200,00
Nouvelle Génération	600,00
Resto du Cœur	500,00
Vadrouilleurs	500,00
Wavignies Darts Club	300,00
Wavignies Europe Échanges	500,00
Vote à l'unanimité.	
Ardoise et Crayons	700,00

11 voix pour 700 € et 2 voix pour 800 € .

RETROCESSION DE LA PARCELLE H 1429p

Vu le permis d'aménager sur un terrain cadastré H 1429 et la demande de M. Marc DUPONT, propriétaire, d'intégrer dans le domaine public la parcelle H 1466 provenant de la division du n° 1429

M.le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter la rétrocession et l'intégration des voies et réseaux dans le domaine public.

Le Conseil Municipal accepte la rétrocession du n° 1466 pour 112 m² pour l'euro symbolique, frais de notaire à la charge de la Commune, et autorise M.le Maire à signer tous les actes et formalités nécessaires

Vote à l'unanimité.

TRANSFERT DE COMPETENCE « EAU »

Suite à la Loi NOTRE attribuant les nouvelles compétences aux COMMUNAUTES DE COMMUNES et permettant à celles ci de recevoir les dotations de l'État, sur proposition de M.le Maire, le Conseil Municipal, approuve la prise de compétence optionnelle de « l'eau » à compter du 1er Janvier 2018 et la modification des statuts.

Vote à l'unanimité.

DECISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de faire des modifications au budget pour les impôts fonciers 2017 suite à l'acquisition de l'immeuble à Wavignies, 38 rue des Déportés d'un montant de 1 300 € et pour l'achat de 3 cases au Columbarium d'un montant de 2 000 € .

Vote à l'unanimité.

INDICE INDEMNITE DES ELUS

Suite à une augmentation de l'indice brut , il convient de modifier l'article 1 de la délibération prise par le Conseil Municipal en date du 04 avril 2014

Vote à l'unanimité.

REMISE GRACIEUSE SUR PRIME I.A.T.

Suite à une erreur administrative, un agent ayant perçu à tort une prime, le Conseil Municipal, à la demande de la Perception, lui a octroyé une remise gracieuse.

Vote à l'unanimité.

MISE EN PLACE D'UNE CLOTURE AUTOUR DE LA SALLE DES FETES

M. le Maire propose de mettre en place une clôture d'environ 39 mètres autour de la salle des Fêtes avec deux portails pour sécuriser le lieu.

Au vu de deux devis, l'entreprise « CLOTURE ENVIRONNEMENT » a été retenue pour un montant de 5 500 € HT

Vote à l'unanimité.

CONTRAT POUR PHOTOCOPIEUR DE L'ECOLE

Le contrat du photocopieur de l'école arrivant à échéance, le Conseil Municipal décide de retenir l'option de BUROTIC SERVICE, pour le photocopieur (CANON IR ADVANCE C 3525 i), pour une location de 68 € par mois, pendant 5 ans, maintenance de 0,0038 € pour les copies en noir et 0,038 € pour les copies couleur.

Vote à l'unanimité

SEANCE du 11 JUILLET 2017

Le 11 Juillet 2017, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. RENAUX, Maire.

Etaient présents :

Mmes BRAINE et POTELLE, M. DESCROIZETTE, adjoints

M. SANTUNE, Mme PETITPRETRE, M. LACHEAU, M. LEPEINGLE, M. CARBONNEAUX

Pouvoirs :

Mme ERCOLANO à Mme POTELLE

M. TOURNIQUET à M. LEPEINGLE

Mme BOUREILLE à M. LACHEAU

Absents excusés :

Mme THIERRY, M. CAUCHOIS et Mme NEVEUR

Secrétaire : Mme Marie-Louise BRAINE

ORDRE DU JOUR

ACHAT D'UN TRACTEUR

M. le Maire propose au Conseil Municipal l'achat d'un tracteur de 100 CV, 6400 heures au compteur, du Lycée agricole d'Airion, au prix de 14 920 € HT.

Vote à l'unanimité avec autorisation à M. le Maire pour signer toutes les pièces concernant cet achat.

VENTE D'ANCIENS MATERIELS ROULANTS

M. le Maire propose au Conseil Municipal de vendre d'anciens matériels roulants :

- un tracteur au prix de 2 000 €

- et un Manitou au prix de 300 €

Vote à l'unanimité avec autorisation à M. le Maire pour signer toutes pièces concernant ces ventes.

RECOMPENSES ET PRIX DECORATION DES BOITES AUX LETTRES

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer 3 prix pour la décoration des boites aux lettres.

- 1er prix : bon achat de 80 €

- 2ème prix : bon achat de 60 €

- 3ème prix : bon achat de 30 €

Ces 3 bons d'achat seront à prendre au Centre Leclerc de St Just en Chaussée.

Vote à l'unanimité.

RYTHMES SCOLAIRES

Lors du conseil d'école du 19 juin le retour à la semaine des 4 jours a été voté à la majorité et à la date du 7 juillet 2017 l'Inspection académique a donné son accord sur ce projet.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur les rythmes scolaires ainsi que sur le Projet Éducatif Territorial (P.E.D.T), les ateliers proposés seront payants au tarif du périscolaire.

Les horaires pour l'école seront :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8 h 30 – 11 h 30 / 13 H 30 - 16 H 30.

Vote à l'unanimité.

COMMISSION MUNICIPALE D'URBANISME

Par délibération du 12 décembre 2016 la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) a été votée.

Il convient de créer une commission, qui sera composée ainsi :

M. André RENAUX, Président, Mmes BRAINE et ERCOLANO, M. DESCROIZETTE ou

Mme Nathalie POTELLE.

Vote à l'unanimité.

CLUB DU BON ACCUEIL - voir photos agrandies dans « wavignies.fr »



mars 2017

Bonne journée plus de 55 équipes ont participé et en fin de soirée avons fini autour d'une choucroute, à refaire.



2 avril 2017

Sacré après-midi, bonne journée et surtout les danseurs sont infatigables.



22 juillet 2017

75 pêcheurs ont passé une bonne journée, plus de 200 truites pêchées.



10 juillet 2017

75 convives ont apprécié un bon repas et des tours de magie formidables.

ARDOISE & CRAYONS



Organise sa 2^{ème}

« HALLOWEEN PARTY »

le samedi 4 novembre

Réservation et déguisement obligatoires
Nous vous attendons nombreux

Renseignements au 06 11 69 10 73



WAVIGNIES



DARTS CLUB

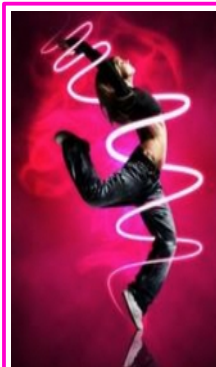
Après une première année où les résultats ont été à la hauteur des espérances, le Wavignies Darts Club vous propose de venir vous essayer à la pratique des fléchettes.

Le club vous accueille tous les vendredis, à partir de 20 h 00 dans le préfabriqué de l'école communale.

Ouvert aux débutants et aux enfants à partir de 10 ans (CM2).

Pour tout renseignement : 06 71 29 16 48

Page facebook : wavignies darts club



**NOUVELLE
GENERATION**

Sera heureuse de vous accueillir pour sa 4^{ème} saison de danse à l'agora de Wavignies les lundis et mercredis.

Renseignements auprès de

Claire Dupont

Tél : 06 37 45 44 16

Faites du bien à votre santé
venez pratiquer la marche avec
**LES VADROUILLEURS
DE WAVIGNIES**



Nous randonnons deux fois par semaine :

- le dimanche, à Wavignies et dans ses environs,
- le mardi, à Brunvillers, la Hérelle, Quinquempoix, Wavignies, etc.
- plus une à deux sorties d'une journée à thème (Paris, les hortillonnages ...)

Rejoignez-nous devant l'agora de Wavignies (marches d'environ 2 heures)

- tous les dimanches à 9h30 à partir du 3 septembre
- tous les mardis à 13h45 à partir du 5 septembre

Adhésion : 15 € par an par personne - 20 € par an pour un couple



Renseignements :

Christiane Boureille : 06 26 20 90 61 - Gérard Lacheau : 06 14 32 85 33



Soirée de Générosité et de Soutien
Au profit des Restos du Coeur de l'Oise

Autour d'un Pot au Feu

Samedi 21 Octobre 2017 à 19h
À la Salle Bellevue de Vendeuil-Caply

Participation du groupe "MUSICOS"

Tombola : toutes les enveloppes sont gagnantes

Règlement par chèque à l'ordre des Restos du Coeur de l'Oise
À adresser au Centre des Restos du Coeur de Breteuil
Chemin de Chepoix - 60 120 Breteuil
Indiquez vos coordonnées au dos de l'enveloppe / encaissement le 20 octobre.

en compte sur Vous.
Cherhe

20€ adulte
10€ jusqu'à 8 ans
Réservation obligatoire



Monique CLOGENSON
06.19.93.45.94
monique.clogenson@sfr.fr

Michèle COLLERY
06.10.21.20.87
michele.collery@orange.fr

WAVIGNIES

Le Comité des fêtes organise un

THE DANSANT

Dimanche 24 septembre

à 14 h 30

avec

10 €

I.P.N.S.



**BRUNO
ET
GIOVANNI**

Réservation

03 44 19 38 89 - 07 71 70 46 72

sur Facebook : comitedesfeteswavignies

WAVIGNIES

Dimanche 19 novembre

Le Comité des fêtes organise un

à 12 h Repas 25€
beaujolais nouveau

kir - pot-au-feu et sa soupe
fromage - dessert - café
1 bouteille pour 6 pers.

à 14 h 30 Thé dansant



ARCHIPEL

I.P.N.S.

Réservation et règlement avant le 12 novembre

03 44 19 38 89 - 07 71 70 46 72

sur Facebook : comitedesfeteswavignies